



MOT DU GOUVERNEUR

Mission d'assistance technique de l'Afritac South sur la création d'un marché de titres publics aux Comores.

08 - 19 mai 2023

Je souhaite la bienvenue à la BCC de la mission Afritac Sud, conduite par Mme PEREZ Joanne. Je souhaite également la bienvenue à la BCC aux participants du ministère des finances (notamment du Trésor Public), qui ensemble avec leurs collègues des services études et statistiques de la BCC vont suivre durant deux semaines une formation destinée à mettre en place pour la première fois de notre histoire un marché de titre aux Comores.

Madame PEREZ, c'est pour nous un grand plaisir de vous accueillir aujourd'hui ainsi que votre équipe en présentiel à la BCC, après votre mission virtuelle en avril 2021, imposée à l'époque par la COVID, avec la restriction des déplacements internationaux.

Je saisi cette occasion pour remercier personnellement l'Afritac Sud pour son implication dans la réforme visant à introduire et à développer un marché de titres publics aux Comores.

Mes remerciements s'adressent également au FMI et plus particulièrement au département MCM pour les appuis qu'ils n'ont cessé de nous apporter depuis plusieurs années.

Il est important de souligner que l'exercice que nous avons commencé en 2021 et qui va continuer aujourd'hui a comme objectif la création d'un marché de titres aux Comores. Un marché qui n'existe pas encore et qui handicape sérieusement le bon fonctionnement du marché financier aux

Comores. Pour ne prendre qu'un exemple, l'Etat ne dispose pas aujourd'hui des instruments lui permettant de pouvoir lever des fonds sur le marché intérieur comme les Bons du Trésor. Ce qui explique que la BCC, pour pallier à cette insuffisance et pour répondre aux besoins de l'Etat accorde des avances statutaires à l'Etat. Cette situation ne peut pas durer longtemps, étant donné l'appartenance de la BCC dans des associations de Banques Centrales qui interdisent une telle pratique. Nous souhaiterons par conséquent que des Bons du Trésor puissent à terme remplacer le mécanisme des avances statutaires.

Je voudrais souligner ici que grâce à la mission virtuelle de 2021, et sur la base des recommandations de cette mission, un certain nombre de réformes ont déjà été réalisées avec succès, d'autres sont, soit en cours de réalisation, soit programmées dans un avenir proche. Je citerai par exemple :

- 1) La promulgation de loi sur l'endettement de l'Etat en janvier dernier : Je sais que sur ce volet votre équipe avait spécialement apporté son expertise aux équipes techniques de la BCC et du ministère des finances qui ont élaboré ce texte. Nous vous en sommes très reconnaissants.
- 2) la mise en place du Comité Technique de la Dette publique par décret présidentiel qui avait eu par ailleurs l'appui de la Banque Mondiale ;
- 3) la mise en place d'un cadre d'échange entre la BCC et le ministère des Finances qui a permis par exemple d'organiser près de trois séances de travail en un mois pour préparer cette mission qui débute aujourd'hui.

Je ne vais pas trop m'attarder sur ce que l'on a déjà réalisé ensemble puisque je sais que les équipes du ministère ainsi que celles de la BCC attendent avec impatience le début de vos échanges.

Cette mission de formation et d'échanges d'expériences qui va se dérouler du 08 au 19 mai 2023 est une étape importante des activités prévues dans le cadre de la mise en place d'un marché de titres publics en Union des Comores.

Il est à noter qu'en l'absence d'un marché financier local, la BCC avait initié en janvier 2021 l'établissement d'une convention de financement entre l'Etat et les Banques commerciales locales. L'objectif de cette opération est le financement à la fin de chaque mois du GAP des dépenses salariales des fonctionnaires par appel d'offre et ceci en l'absence des bons de Trésor. Ce mécanisme a permis le paiement régulier des salaires jusqu'à aujourd'hui. Nous espérons que les Bons de Trésor va remplacer ce mécanisme en s'étendant sur d'autres obligations de l'Etat en plus des salaires.

Il est en effet évident que le développement d'un marché de titre publics, au-delà de constituer une solution viable au financement de l'Etat, présente à la fois d'autres avantages comme :

- ✓ l'amélioration du cadre opérationnel de la politique monétaire grâce à de nouveaux instruments, de refinancement du secteur bancaire et de régulation du système financier en général ;
- ✓ la création d'un support de qualité pouvant être pris en garantie par la BCC et les établissements de crédits pour éventuellement des opérations de refinancement;
- ✓ la diversification des produits des établissements financiers et le développement d'un marché interbancaire sur la base d'un collatéral jugé partout ailleurs comme de très bonne qualité.

C'est donc dans ce cadre que nous avons demandé cette assistance technique. J'ai compris que suite aux échanges de cadrage que vous avez eus avec nos équipes, la mission va être axée prioritairement sur un diagnostic de l'existant du cadre réglementaire et opérationnel régissant l'émission et la gestion des titres publics afin d'identifier les lacunes et préparer un plan d'action.

Le Ministère des Finances et la BCC représentés ici par leurs cadres supérieurs qui vont être chargés de la mise en œuvre du marché des titres publics attendent que cette mission puisse les aider à élaborer et à mettre en place les réglementations et procédures nécessaires pour l'opérationnalisation de ce marché. Il s'agit notamment de la mise en place :

- de la réglementation et de l'infrastructure du marché ;
- des modalités et procédures d'émission ;

- **du format des enchères et des règles de participation aux appel d'offres ;**
- **de l'attribution et du dénouement des opérations.**

C'est en ces termes que je déclare ouvert cet atelier d'échanges et de formation et vous souhaite plein succès durant ces deux semaines de travail qui s'annoncent être intenses. On se retrouvera à la fin de la mission pour faire la restitution de vos travaux.

Je vous remercie